

Sujet: [INTERNET] Enquête d'utilité publique installation d'élevage Chateau d'Arcamont
32810

De : Yves Lescoliere <yves.lescoliere@neuf.fr>

Date : Sat, 12 May 2018 21:01:05 +0200

Pour : pref-saslachataigneraie@gers.gouv.fr

enquetchateauarcamont20180512_19244092.pdf
--

Content-Type: application/pdf

Content-Encoding: base64

Madame Monsieur

Je vous écrit dans le cadre de l'enquête d'utilité publique concernant l'installation d'un élevage au Chateau d'Arcamont (demande d'enregistrement le 12 février 2018

SAS de la Chataigneraie dans le cadre de l'AP3220180221003)

Avant que cette installation soit autorisée et réalisée , il faudrait déjà régler les problèmes de l'installation existante .

J'habite à 1000 mètres de cette installation , le chemin vicinal desservant celle ci , mène aussi à mon domicile .

Depuis quelques temps , le lisier constamment généré par cette exploitation est épandue dans les champs par les différents propriétaires

Je n'ai pas l'eau de la ville mais je dispose d'une fontaine pour la maison . Je ne peux plus la boire car elle est saturé de nitrates .

Il y a un ruisseau entre mon domicile et l'exploitation ,le Talouch . Il y a désormais des algues vertes qui poussent en fond d'eau .

A 100 mètres du champ ou est stocké le lisier en sortie d'étable , versant Ouest , il existe une source et un mini lac appartenant à un propriétaire indépendant du château . Lors de fortes pluies , je vous invite à venir voir la belle couleur menthe de cette eau et éventuellement

faire une analyse .

L'année dernière , lors de l'évacuation de ce lisier , il a été fait appel à un semi remorque de 44 tonnes , qui empruntait le chemin vicinal et traversait le petit pont de pierre du Talouch . Le chemin est communal et fragile , l'emploi de telle charge est normalement réglementé et interdit

surtout surle pont qui est un ouvrage de 200 ans , non adapté .L'entrepreneur qui mandate ce véhicule s'en affranchi .(photos à votre disposition)

L'année dernière , lors de la campagne de ramassage de la luzerne , j'ai pu constaté le manque de savoir vivre et le non-respect des riverains

de la part de cet entrepreneur , Mr BRAGATTO .

2 camions , 19 tonnes ont roulés , jour et nuit entre le vendredi apres midi et le lundi matin , 4 heures.

Lorsque je me suis informé au chateau le lundi 2h du matin en expliquant que j'allais prévenir les gendarmes et le maire (ce que j'ai fait quelques minutes apres)

je me suis fait insulté , menacé de venir chez moi pour " mettre le bordel " par cette personne .Il m'a bien fait comprendre qu'il faisait ce qu'il voulait .

Cette même personne va être l'entrepreneur de cette élevage ; permettez moi de douter sur son intention de respecter les règles et les réglementations .

Mon écrit n'est pas un caprice de citatin venu s'installer dans le Gers , mon arrière grand père était paysan et mon parrain est agriculteur !

Je suis donc défavorable à l'installation de cet élevage .

Veillez agréer , Madame , Monsieur , à l'expression de mes sentiments distingués

Le 12 Mai 2018

YVES LESCOLIERE

Clairefontaine

32810 ROQUELAURE

0698306532

yves.lescoliere@neuf.fr